

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE
SIERRE, SALGESCH ET ENVIRONS**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Date et heure 5 février 2026 – 19h00
Lieu et emplacement Sierre – Château Mercier

Présents (comité) Nicolas Melly, Président, représentant de la Ville de Sierre
Daria Torrent, représentante de la Commune de Noble-Contrée
Marc-André Genolet, représentant de la Commune de Chippis
Antonio Pepe, représentant GCS (a.i.)
David Clivaz, Directeur de l'Office du Tourisme

Ainsi que 16 membres, 2 accompagnants, 5 invités et 5 collaborateurs et collaboratrices de Sierre Tourisme (total 32 personnes).
Nombre de voix : 21.

Excusés (comité) Natacha Clavien, Vice-Présidente, représentante de la Commune de Salgesch
Roger Bonvin, Représentant du Club PME-PMI
Olivier Zimmerli, Responsable de la commission restauration
Krista Genoud, Responsable de la commission hébergement
Blaise Florey, responsable commission vin

Ainsi que 31 membres et 2 invités.

Séance présidée par Nicolas Melly
Procès-verbal par David Clivaz

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Nicolas Melly souhaite la bienvenue à tous les membres de la Société de Développement pour cette 129^{ème} assemblée générale qui se tient cette année dans le magnifique écrin du Château Mercier.

Le président invite les membres à signer la liste mise à leur disposition.

2. DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

Jean-Jacques Joris et Stéphane Revey acceptent de fonctionner comme scrutateurs

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20.02.2025

Le PV étant téléchargeable sur le site Internet de l'Office du Tourisme, la lecture n'est pas requise et le PV est accepté à l'unanimité.

4. MOT DU PRÉSIDENT

Nicolas Melly adresse quelques mots à l'Assemblée pour les remercier de leur présence.

Il salue le dynamisme de l'équipe de l'OT, entre autres pour la participation à l'émission de télévision Donnschtig-Jass sur SRF. Il remercie également les membres de la Société de Développement pour leur contribution à la vie touristique sierroise.

5. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024/2025 ET PROJETS 2026

David Clivaz indique que le rapport d'activités 2024/2025 ainsi que la présentation des activités de l'OT en 2024/2025 et des perspectives pour 2026 seront en ligne sur le site internet de Sierre Tourisme (www.sierretourisme.ch/documents-utiles) à l'issue de l'Assemblée.

L'équipe de l'OT se compose actuellement de 6 personnes dont 2 stagiaires. Durant l'exercice écoulé, plusieurs variations de personnel ont eu lieu, notamment en raison du remplacement de Tania Solioz-Devanthéry durant son congé maternité.

La fréquentation du guichet d'accueil de l'OT est stable. Une partie de la clientèle, en particulier celle venant acheter les cartes journalières CFF que l'OT vend pour le compte de la Ville de Sierre, est locale, tandis que la clientèle touristique, essentiellement suisse, s'intéresse surtout aux activités à faire dans la région.

Tania Solioz-Devanthéry présente les différentes actions de communication entreprises en collaboration avec Sierre-Anniviers Marketing. Entre autres, un projet de capsules sur les châteaux de la région est dévoilé. Diverses visites de presse ont également eu lieu dans notre région, tandis que Sierre a pu profiter d'une belle visibilité au niveau suisse via l'émission Donnschtig Jass.

Les différents produits touristiques proposés par l'OT ont toujours le vent en poupe. L'OT se charge également de la coordination de l'affichage culturel (print et digital) en Ville de Sierre.

David Clivaz présente les différents événements et projets menés par l'OT durant l'exercice écoulé. Entre autres, Sierre Tourisme et la Ville de Sierre ont mis en place une action d'accueil café/croissant pour le public des coupes du monde de ski alpin à Crans-Montana, action très favorablement perçue par le public et les organisateurs des courses. Malgré la défaite aux cartes à St-Gall, le Donnschtig-Jass a permis de mettre fortement en lumière notre région. Le produit Routes du Remuage, créé en collaboration avec Anniviers Tourisme sous forme de parcours à Viouc et à Chandolin, a été lancé au printemps.

Tania Solioz-Devanthéry reprend la parole pour faire le bilan de la 14^{ème} édition de Couleur Pavé, qui a connu un vif succès autant à Sierre que lors de la soirée hors les murs à Granges. En prévision de l'édition anniversaire de 2026, une refonte de l'univers visuel a été effectuée.

David Clivaz présente les chiffres liés à l'hébergement. Durant l'année écoulée, des changements de modèle commercial et des fermetures de plusieurs établissements hôteliers ont porté un coup dur aux nuitées touristiques dans notre région, et ce malgré la réouverture d'un établissement situé sur la commune de Noble-Contrée. Du côté des campings, en revanche, on constate une hausse réjouissante des nuitées. Les nuitées parahôtelières sont également en hausse, phénomène essentiellement dû à une campagne menée par l'OT visant à enregistrer les loueurs qui ne s'acquittaient pas des taxes touristiques. La situation au niveau des nuitées est problématique pour la Société de Développement, qui va à l'avenir mettre un accent encore plus fort sur le fait de faire dormir les hôtes dans la région.

En ce qui concerne les projets pour l'exercice 2025/2026, en dehors des activités habituelles, Sierre Tourisme va fêter la 15^{ème} édition de Couleur Pavé ainsi que les 300 ans de la Maison du Remuage de Tservetta. Enfin, les travaux concernant le nouveau règlement sur les taxes touristiques ont bien repris, avec un objectif de mise en application en 2027.

Nicolas Fontaine intervient en demandant si Crans-Montana participe au financement de l'accueil des coupes du monde de ski, David Clivaz lui répond que les frais sont pris en charge par la Ville de Sierre. Concernant les projets de fan-zone en 2027, les discussions sont en cours avec les organisateurs des championnats du monde. Nicolas Fontaine se demande également si, en plus d'un produit digital sur le thème de la transhumance, il ne serait pas opportun de soutenir la transhumance « réelle » des moutons qui traversent chaque année la ville de Sierre. David Clivaz lui répond que cette manifestation est actuellement mentionnée sur le site internet et que des discussions vont être menés pour en faire plus.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES 2024/2025

David Clivaz présente et commente les comptes de l'exercice 2024/2025 qui couvrent une période allant du 01.11.2024 au 31.10.2025.

L'essentiel de la perte provient du manque de recettes au niveau des taxes touristiques. Il précise également que la différence liée aux taxes de campings provient du fait que l'exercice 2023/2024 comprenait des taxes liées à l'exercice 2022/2023. Le montant budgétisé pour les forfaits R2 a été atteint grâce à une mise à jour de la liste des résidents secondaires sur l'une des communes membres.

Le Festival Couleur Pavé a dégagé un bénéfice qui permet d'atténuer la perte globale de la Société de Développement. Ces chiffres de Couleur Pavé comprennent pour la première fois l'ensemble des recettes et des charges, y compris les prestations en nature.

Les pertes sur débiteurs sont essentiellement dues à des partenaires locaux de Couleur Pavé qui n'ont pas payé leur participation et pour lesquels des procédures sont en cours.

La différence sur le loyer provient d'une facture de charges liée à l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice laisse apparaître un excédent de charges de CHF 3'156.22 pour un total au bilan de CHF 121'752.39.

Silvio Caldelari demande où se trouvent les commissions des cartes CFF. David Clivaz lui répond qu'elles se trouvent dans le compte « Ventes diverses (cartes, livres et autres) et commissions ». Pour l'exercice 2024-2025, le chiffre d'affaires des ventes de cartes CFF représente environ CHF 184'000.-, ce qui correspond à une moyenne de 360 cartes vendues par mois, pour une commission annuelle de près de CHF 9'200.-. Il précise également que la vente de cartes CFF est ouverte à tout un chacun, touristes compris.

7. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Sébastien Duc, vérificateur des comptes, a rendu le rapport de révision effectué le 15 février 2026 et propose aux membres d'accepter les comptes et d'en donner la décharge aux organes responsables.

8. APPROBATION DES COMPTES ET DÉCHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES

À l'unanimité, l'Assemblée accepte les comptes de l'exercice 2024/2025 et en donne décharge aux membres du comité, du comité directeur et aux organes responsables.

9. PRÉSENTATION DU BUDGET 2025/2026 ET APPROBATION

David Clivaz procède à la lecture du budget prévu pour l'exercice 2025/2026.

Les produits se montent à CHF 938'300.- tandis que les charges atteignent CHF 378'225.-, dont résulte une perte de CHF 39'925.-. Il est précisé que les charges et les produits de Couleur Pavé / Fête Nationale s'équilibrent à zéro. La perte est essentiellement due à la baisse des taxes de séjour et d'hébergement dans l'hôtellerie. Les frais de personnel sont stables, il n'est pas prévu d'avoir des recettes extraordinaires liées aux apports des assurances sociales.

Afin de pouvoir réduire cette perte, toutes les dépenses sont contrôlées tandis que les campagnes seront ciblées sur des produits incluant des nuitées. De même, le développement de produits à forte valeur ajoutée, type Escapade Gourmande, sont en cours.

Nicolas Fontaine demande si les communes membres ont prévu d'augmenter leur contribution afin de palier à cette situation exceptionnelle au niveau de l'hébergement. David Clivaz lui répond que les représentants des communes

sont intégrés au Comité et au Comité Directeur et sont pleinement conscients de la problématique. Il demande ensuite si le budget de Sierre Tourisme est comparable à des villes similaires. David Clivaz lui répond qu'un benchmark informel est effectué annuellement avec Martigny et Sion, et que, après corrections des éléments propres à chacune des destinations, Sierre est parfaitement dans le tir avec son budget.

Silvio Caldelari reprend la parole en demandant si, au vu de la situation actuelle au niveau des taxes touristiques, il ne serait pas opportun de réduire la participation à Sierre Anniviers Marketing. Nicolas Melly lui répond que la structuration de SAM ne peut pas dépendre des réalités à court et moyen terme de chacune des destinations mais répond à un besoin global de mise en commun des compétences et des ressources.

⇒ A l'unanimité, l'Assemblée accepte le budget 2025/2026.

10. ADMISSION / DÉMISSION DES MEMBRES SD

David Clivaz indique que la SD compte 9 nouveaux membres, tandis que 22 membres ont présenté leur démission durant l'exercice écoulé.

⇒ À l'unanimité, l'Assemblée accepte ces admissions et démissions.

11. ELECTIONS STATUTAIRES

Un membre du Comité a présenté sa démission en début d'exercice : Olivier Perruchoud, président de la Commune de Chippis et représentant de celle-ci au sein du Comité de la Société de Développement.

Pour le remplacer, le Comité propose aux membres d'élire la personne suivante :

- Marc-André Genolet, conseiller communal et représentant de la Commune de Chippis

De plus, depuis la démission de M. David Garcia, le poste de représentant de l'animation était vacant. Le Comité propose aux membres d'élire la personne suivante :

- Martine Vocat, membre de la Jeune Chambre Internationale de Sierre

⇒ À l'unanimité, l'Assemblée approuve la nomination de Martine Vocat et de Marc-André Genolet au Comité de la Société de Développement de Sierre, Salgesch et Environs.

12. DIVERS

David Clivaz fait lecture de quelques mots de présentation du Château Mercier transmis par Mme Diane Rebstein, nouvelle responsable du lieu. Entre autres, il s'agit pour le Château Mercier de devenir un acteur à part entière de l'attractivité touristique de Sierre et de devenir un véritable lieu de vie, de rencontre et de convivialité. Nicolas Fontaine réagit à ces quelques mots en demandant quel est le statut au niveau des taxes touristiques des artistes en résidence au Château et dans ses dépendances. David Clivaz répond que le Château a toujours déclaré et payé ses taxes, mais qu'il va se renseigner au niveau du statut des artistes en résidence.

Silvio Caldelari prend la parole pour remercier toute l'équipe de Sierre Tourisme pour la qualité du travail effectué. Il se dit prêt à considérer une augmentation de la cotisation des membres, au nom des différentes entités qu'il représente. Enfin, il demande si, dans le cadre du Sierre Blues Festival, les taxes touristiques ont été encaissées. David Clivaz lui répond qu'à sa connaissance, tout est en ordre, bien que ce soient les hébergeurs qui doivent déclarer les nuitées et que le système fonctionne sur la confiance.

Rémy Genoud intervient pour remercier également l'équipe de l'Office du Tourisme et les félicite dans leur volonté d'aller de l'avant, malgré ces quelques difficultés financières. Il n'est jamais évident de présenter un budget déficitaire, mais la tendance générale reste toujours bonne selon lui. Il rappelle que lors de l'adoption du nouveau règlement sur les taxes touristiques par l'AG de la Société de Développement, la gratuité des transports publics avait été évoquée.

Jimmy Loup prend également la parole afin de demander si les clients des hôtels pouvaient bénéficier de la gratuité des transports publics dans la région.

Nicolas Melly leur répond qu'il s'agit bel et bien d'une volonté évoquée dans le cadre de l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les taxes touristiques, mais qu'à l'heure actuelle, cette prestation n'est pas offerte à la clientèle touristique.

Malika Storelli, directrice de Sierre Anniviers Marketing, précise que les charges de promotion et de communication sont réparties entre les 3 destinations que sont le Val d'Anniviers, Vercorin et Sierre. Sans cette mise en commun des ressources, aucune de ces destinations et surtout pas les deux plus petites que sont Sierre et Vercorin n'auraient la possibilité d'engager 5 spécialistes qui couvrent tout le domaine du marketing. Cette réunion des forces résulte d'un choix politique qui a fait ses preuves ces dernières années.

Enfin, Martine Vocat, nouvelle membre du Comité, remercie les membres pour son élection et présente brièvement la Jeune Chambre Internationale, à l'origine de nombreux projets et manifestations à Sierre. A l'heure actuelle, elle organise entre autres la course des lutins, Sierre Express et l'Horizontale, trois événements très appréciés de la population.

Nicolas Melly clôt l'assemblée en remerciant les membres pour leur participation active et propose de poursuivre les discussions autour d'un apéro servi dans la salle à manger du Château.

Président
M. Nicolas Melly



Vice-Présidente
Mme Natacha Clavien



Directeur
M. David Clivaz

